

TENNIS CLUB NAX

PV de l'assemblée générale du 28 avril 2018
Espace Mont-Noble Nax

Présents : Le comité : Xavier Bitz ; Gilles Ballestraz ; Ludovic Neurhor ; Jessica Fluri ; Nadège Valiquer Quarroz ; Bastien Lorenzini

Liliane Bitz ; Alexandra Bitz Dubuis ; Pierre Mercier ; Juan Madrinan ; Olivier Schaer

Excusés : Jean-Pierre Ammon ; Stephan Lorenzini ; Valérie et Daniel Solioz ; Corinne et Jérôme Card ; Gégory Parchet

Ordre du Jour :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Approbation du PV de la dernière assemblée
3. Rapport du président
4. Lecture des comptes 2017
5. Rapport des vérificateurs et approbation des comptes 2017
6. Démissions et nominations statutaires
7. Taxes de jeu, droits d'entrée et cotisations 2018
8. Admissions, démissions de membres
9. Programme 2018
10. Budget 2018
11. Divers

1. Ouverture de l'assemblée

Xavier Bitz, président du club ouvre l'assemblée, salue les membres présents et excuse les personnes mentionnées ci-dessus.

2. Approbation du PV de la dernière assemblée

Le PV a été mis en consultation sur le site du club avant l'assemblée générale. La lecture n'étant pas demandée, il est approuvé à l'unanimité des membres présents.

3. Rapport du président

Xavier Bitz retrace les activités du club durant l'année 2017 :

- Le club a été représenté par 1 équipe interclubs. Tout s'est bien déroulé, les rencontres ont été conviviales.
- Les cours de tennis de ce printemps ainsi que le camp d'été pour enfants ont rencontré un beau succès. Guy Dubath assure l'entraînement des enfants durant ces périodes et se montre disponible pour des cours adultes.
- La 1^{ère} fête du cervelas, fête d'au revoir aux anciens courts s'est conclue par un bilan positif du point de vue des participants et du club. Une deuxième édition sera donc proposée en 2018. Davantage de publicité sera faite pour cette seconde manifestation.
- En collaboration avec les sociétés locales deux manifestations ont eu lieu :
 - La fête nationale : elle a permis un bénéfice financier intéressant.
 - La fête des Masseras : elle a quant à elle était satisfaisante tant par les échos positifs reçus que par le bénéfice engendré.
- Le droit de superficie étant échu nous avons dû le prolonger. Les frais de notaires ainsi que l'enregistrement de ce dernier au registre foncier ont engendré des coûts importants et inattendus de CHF 5'000,-.

- La rénovation des courts a été réalisée par la société Real Sport, le budget fixé a été respecté.
Détail du financement : Fonds propres : CHF 25'000,-
Fonds de la Commune : CHF 15'000,
Fonds du Sport de l'Etat du Valais : CHF 15'600,-
Crédit auprès de la commune (taux d'intérêt de 1%) : CHF 50'000,-
- Relations avec la commune et Fondation : il est chaque année nécessaire de rappeler les droits du club en ce qui concerne les droits de propriété et l'utilisation des locaux.

4. Lecture des comptes 2017

Bastien Lorenzini lit et commente en détail les comptes 2017. Les revenus nets sont de CHF 25'114,20.- tandis les charges d'exploitation s'élèvent à CHF 14'558,65.- et les frais administratifs à CHF 43'266,80.- (dont CHF 34'676,80.- d'amortissement) En conséquence le résultat annuel se solde par une perte après amortissements de CHF 32'711,25.-

Il s'agit d'une perte technique (comptable) et non économique, qui est expliquée par l'amortissement extraordinaire effectué cette année après réévaluation des actifs immobilisés.

Cette réévaluation des actifs immobilisés permettra au club de bénéficier d'une diminution d'impôts.

5. Rapport des vérificateurs et approbation des comptes 2017

Le rapport des vérificateurs est lu. Ils ont relevé la bonne tenue des comptes et proposent d'en donner décharge au comité, ce qui est fait à l'unanimité des membres présents.

6. Démission et nomination statutaires.

Pas de démission ni de nomination.

7. Taxes de jeu, droits d'entrée et cotisations 2018.

Comme en 2016-2017, la taxe d'entrée pour les nouveaux membres est supprimée et les taxes de jeu en vigueur sont maintenues.

8. Admissions et démissions de membres.

Admissions : Xavier Bitz annonce 2 nouveaux membres adultes :
Jérôme Card et Luc Schmitter
et 3 nouveaux membres enfants :
Livia Dubuis ; Maé Card et Louis Schmitter

Démissions : Cette année, 8 démissions sont comptées. Il s'agit de Lucette, Alphonse, Killian et Gabriel Sidler ; de Jean-Paul Steiner ; d'Adeline et Louis Bardou.

Nous avons le regret d'annoncer le décès d'un de nos membres : Alfred Grand.

Après avoir enregistré une augmentation importante des membres l'année précédente, nous constatons une stabilité cette année. Sur le total des membres, 30% sont des jeunes membres du club, enfants participant pour la plupart au cours de tennis.

9. Programme 2018.

Évènement	Dates
Cours de tennis enfants (adultes si demande)	Les mardis du 24 avril au 19 juin puis du 21 août au 25 septembre
Championnat d'Interclubs	Les weekends de mai à mi-juin
Camp d'été pour les enfants	Du 9 au 13 juillet
Tournoi de double (double messieurs et double mixte)	Du 16 au 21 juillet
Fête du cervelas 2^{ème} édition – Tournoi Kids et portes ouvertes	Samedi 18 août
<i>Fête des Masseras</i>	22 septembre
Clôture de la saison	Date à définir

10. Budget 2018

Le budget 2018 est présenté par Bastien. Le club espère une entrée financière d'environ CHF 23'630,- avec de nouvelles recettes, notamment :
Le projet d'affiche publicitaire sur bâche qui devrait permettre un revenu annuel de de CHF 2'000,-.
Les subsides de Jeunesse et Sports attribués au club en raison des cours enfants

La réévaluation des actifs immobilisés et l'amortissement extraordinaire devrait permettre une diminution d'impôts. Un montant de CHF 11'980.- est prévu pour les charges d'exploitation et les frais administratifs seront relativement stables CHF 9'215.- (un montant de CHF 180, est prévu pour un nouveau logiciel comptabilité et de gestion des membres).

L'exercice 2018 devrait se solder sur un léger bénéfice de CHF 1'435.-

11. Divers

Statuts du club à revoir :

Les statuts du club ne correspondent plus à la réalité. Nous allons devoir les revoir, une notaire se propose d'apporter son aide.

Accès au terrain sans autorisation et sans frais :

Comment pouvons-nous nous assurer que l'accès au terrain s'effectue correctement, par le biais de réservations et de taxe de jeu ? Diverses propositions sont évoquées : inscrire qu'il s'agit de courts privés et donner les informations nécessaires pour pouvoir jouer. Rediscuter des conditions avec les futurs gérants de l'Espace Mt-Noble (en cas de locations des courts 30% leur est reversé) d'où l'importance d'une surveillance à avoir. Installer un boîtier avec un système de paiement à l'entrée des courts.

Proposition d'augmentation des cotisations :

Cette proposition risque d'amener la démission de nombreux membres passifs pouvant engendrer une perte financière jusqu'à de CHF 3'000,-.

Xavier clôt l'assemblée et remercie les participants pour leurs intéressantes interventions. Il les invite à partager le traditionnel verre de l'amitié.

Nax, le 17 mai 2017

Nadège Valiquer Quarroz
Secrétaire